



Les filles à l'école d'horlogerie de Besançon depuis 1917

Justine Durpoix

► To cite this version:

Justine Durpoix. Les filles à l'école d'horlogerie de Besançon depuis 1917. Education. 2017. hal-02365804

HAL Id: hal-02365804

<https://univ-fcomte.hal.science/hal-02365804>

Submitted on 15 Nov 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Université de Franche-Comté

BESANCON cedex

1 Rue Claude Goudimel

MEMOIRE DE RECHERCHES

présenté en vue de l'obtention du grade de

MASTER MEEF PE

par

Justine DURPOIX

Les filles à l'école d'horlogerie de Besançon depuis 1917

Soutenue publiquement le *26 mai 2017*

Devant un jury composé de :

**Fabien KNITTEL, Maître de conférences en histoire contemporaine, Université de Franche-Comté,
directeur de recherches**

Maxime KACI, Maître de conférences en histoire contemporaine, Université de Franche-Comté

Année Universitaire 2016-2017

Remerciements

Je tiens à remercier mon directeur de recherche, Monsieur Fabien KNITTEL, pour sa disponibilité, son aide et ses encouragements.

Je tiens également à remercier mes proches pour leur soutien ainsi que leur aide dans mes recherches notamment mon père pour son accompagnement lors de mes déplacements aux archives municipales de la ville de Besançon.

Enfin j'adresse toute ma reconnaissance à l'ensemble des personnes qui m'ont soutenu.

Sommaire

Remerciements.....	2
Introduction.....	5

Chapitre 1 : L'école d'horlogerie de Besançon et l'enseignement technique.....11

- 1) L'Ecole d'Horlogerie de Besançon : une école masculine jusqu'en 1917.....12
- 2) La place des jeunes filles dans l'enseignement technique : vers l'ouverture du recrutement de l'Ecole d'Horlogerie aux jeunes filles.....18

Chapitre 2 : L'ouverture du recrutement de l'Ecole d'Horlogerie aux jeunes filles : un gage d'avenir.....25

- 1) Une évolution progressive du statut de la femme dans la société.....26
- 2) L'essor de la fréquentation de l'Ecole d'Horlogerie suite à l'ouverture du recrutement aux jeunes filles en 1917.....31

Chapitre 3 : Les conséquences de l'ouverture du recrutement de l'école d'horlogerie aux jeunes filles.....36

1) La mise en place de la mixité sexuelle.....	37
2) Un renouveau pour l'école d'horlogerie.....	42

Introduction

Le lien entre Besançon et l'horlogerie semble avoir débuté dès le XV^{ème}. En effet, en 1440, Auguste Castan, archéologue, évoque dans les *Notes sur l'histoire municipale de Besançon* l'installation d'une horloge publique sur le clocher de la Madeleine puis sur l'une des tours de l'hôtel de ville. Les horloges étaient à l'époque fabriquées en Allemagne¹. L'usage de l'horlogerie s'est progressivement répandu, ainsi en 1600, de nombreux bisontins possèdent des cadrans solaires portatifs (exporté d'Augsbourg ou de Paris)².

Bien que les bisontins possédaient des montres et des horloges, la fabrication horlogère a légèrement débuté à Besançon à la fin du XVII^{ème} siècle avec l'installation de maîtres horlogers (Mestregent était l'un des plus connus d'entre eux)³ mais elle demeure essentiellement suisse (horlogers suisses qui s'installent à Besançon).

C'est le cas notamment de Laurent Mégevand, horloger au Locle. En effet, en 1793, Briot le fait venir à Besançon accompagné d'une colonie suisse (plus de mille huit cent personnes) afin de créer une manufacture nationale d'horlogerie⁴. Cette entreprise serait alors profitable à la France puisqu'elle valoriserait la production française en faisant ainsi chuter l'importation suisse et allemande⁵. Banni de la Suisse, la France représentait pour Laurent Mégevand un véritable espoir. Le projet est adopté

¹ TOILLON Evelyne, Besançon, ville horlogère, Parcours et Labeurs, Editions Alan Sutton, 2000, p. 9.

² Ibid, p. 13.

³ Ibid, p. 14.

⁴ POUPART Laurent, *L'Ecole d'horlogerie de Besançon : Lycée Jules Haag, Doubs*, Service de l'inventaire, Besançon : Région Franche-Comté, 2012.

⁵ Ibid, p. 23.

par deux arrêtés datant du 21 brumaire an II (11 novembre 1793) et du mois de prairial an II (juin 1794). Cependant, des horlogers suisses s'étaient déjà installés avant même la validation des arrêtés⁶.

Rapidement, Laurent Mégevand est nommé chef de l'horlogerie nationale de Besançon. Il s'associe ensuite avec Jean Trot (négociant de Genève) ainsi qu'à son frère, François-Alexandre Mégevand. Employant des hommes, la fabrique produit et vend des montres de grande qualité destinée essentiellement aux classes aisées de la population (Voir photographie des montres produites, Annexe 1). L'industrie horlogère se développe donc véritablement à Besançon mais elle est demeurée majoritairement suisse (c'est-à-dire des horlogers suisses qui s'installent dans la capitale comtoise et qui exercent en famille).

Parallèlement à la fabrique de Laurent Mégevand, en novembre 1844, l'abbé Célestin Faivre (aumônier à l'hospice de Bellevaux) crée un atelier d'horlogerie dans le couvent des petits carmes au 48 Rue Battant pour former les jeunes français les plus démunis. Les apprentis, tous des garçons, n'étaient que cinq au départ mais ensuite, deux ans plus tard, ils sont déjà soixante⁷. La formation leur permet véritablement d'accéder au métier d'horloger, en effet, quarante des soixante-trois élèves scolarisés sont devenus horlogers en 1845.

Lorsque la Révolution de 1848 éclate, faute de moyen, l'atelier est contraint à fermer. Néanmoins quelques jeunes ont appris le métier (un d'entre eux devint par la suite professeur à l'école municipale d'horlogerie)⁸. L'entreprise de Laurent Mégevand est elle aussi condamnée suite à la faillite de ce dernier et au désengagement de l'Etat vis-à-vis de la fabrique.

Cependant, malgré la fermeture de ces deux fabriques, l'horlogerie est bien implantée dans la capitale comtoise (spécifiquement sur les montres de qualité ordinaire) et la production continue donc d'augmenter⁹. De plus, elle permet

⁶ Ibid, p. 23.

⁷ TOILLON Evelyne, Besançon, ville horlogère, Parcours et Labeurs, Editions Alan Sutton, 2000, p.47

⁸ Ibid, p. 47.

⁹ POUPART Laurent, *L'Ecole d'horlogerie de Besançon : Lycée Jules Haag, Doubs*, Service de l'inventaire, Besançon : Région Franche-Comté, 2012.

d'instituer le modèle de la future école d'horlogerie avec le regroupement des unités de production, d'établissage et de commerce¹⁰.

Fort de l'installation des horlogers suisses ainsi que de la construction de ces nouvelles fabriques, la production horlogère bisontine augmente au XIXe siècle. Ainsi en 1805, vingt mille montres sont produites dans la capitale comtoise. L'essor se poursuit, en 1866, Besançon détient quasiment le monopole français de la fabrication des montres, en effet, elle produit trois cent cinq mille quatre cent trente-cinq montres des trois-cent dix mille huit cent quarante-neuf produites durant l'année¹¹.

Cette augmentation est néanmoins marquée par des périodes difficiles, notamment lors du blocus d'Angleterre en 1811 (seulement quinze mille montres produites en 1805 et 1812 ou encore lors de la Révolution de Juillet)¹². Malgré tout, Besançon parvient à alimenter 85% du marché français mais le nombre d'apprentis demeure insuffisant.

La création d'une école d'horlogerie semble donc nécessaire mais l'Etat refuse d'apporter toute aide car il privilégie une autre école ouverte à Cluses en 1848. La seule possibilité pour la ville de Besançon d'ouvrir une école d'horlogerie est une initiative municipale.

L'école municipale d'horlogerie ouvre finalement ses portes dans la Rue des Boucheries (au premier étage de l'ancien Grenier d'Abondance) en 1862¹³, elle vise à accueillir les jeunes garçons bisontins des classes populaires

¹⁰ POUPART Laurent, « Paul Guadet et les écoles nationales d'Horlogerie de Besançon et d'Optique de Morez », dans In Situ Revue des patrimoines, paragraphe 7.

¹¹ POUPART Laurent, « Paul Guadet et les écoles nationales d'Horlogerie de Besançon et d'Optique de Morez », dans In Situ Revue des patrimoines, paragraphe 9.

¹² TOILLON Evelyne, Besançon, ville horlogère, Parcours et Labeurs, Editions Alan Sutton, 2000,, p. 43.

¹³ *Ibid*, p. 52.



Source : Région de Franche-Comté, Inventaire du patrimoine, AGAGP, 2009

Couplant les fabricants installés dans la ville ainsi que l'ouverture de l'Ecole d'Horlogerie, la production horlogère de Besançon continue d'augmenter, ainsi, en 1872, la fabrique Bisontine produit 99,63% de la production mondiale. En 1878, près de quatre cent cinquante-quatre mille huit cent soixante-quinze montres sont produites dans la ville de Besançon.

Afin de permettre cette production accrue, cent quatre-vingt fabricants horlogers étaient installés dans la ville et ils employaient deux mille ouvriers. Parmi ces derniers, les femmes étaient les plus prisées car elles n'étaient rémunérées que deux francs contre quatre pour les hommes.¹⁴

¹⁴ TOILLON Evelyne, Besançon, ville horlogère, Parcours et Labeurs, Editions Alan Sutton, 2000, p. 55.

Il s'agit de la première mention concernant le public embauché évoquant des femmes. Du fait de ces informations, le métier d'horloger semblait donc à cette époque mixte. Néanmoins, les femmes étaient spécialisées dans la fabrication des clefs ou des aiguilles à montres. Ainsi, bien que mixte, le métier d'horloger détenait des tâches 'sexuées' puisque certaines étaient confiées uniquement aux ouvrières et d'autres, à l'inverse, aux hommes. Il convient également de nuancer cet aspect, l'emploi des femmes devait demeurer néanmoins minoritaire du fait du statut qu'elles détenaient à l'époque (elles étaient associées à la sphère domestique en tant qu'épouse et mère de famille).

Recrutant sans cesse de nouveaux ouvriers et de nouveaux apprentis à l'Ecole d'Horlogerie, durant le XXème siècle, l'industrie horlogère de Besançon continue de progresser et de se perfectionner notamment en construisant un Observatoire en 1885.



**Source : Observatoire National de Chronométrie, Editions Gaillard-Prêtre
Besançon, 1904/1930**

L'industrie horlogère fait également un grand pas en ouvrant en 1917 le recrutement de l'Ecole d'Horlogerie aux jeunes filles.

De ce fait, nous pourrions nous demander en quoi l'accès des jeunes filles à l'Ecole d'Horlogerie constitue une avancée vis-à-vis du statut des femmes dans la société de l'époque ainsi qu'une évolution dans l'horlogerie comtoise.

Pour cela, dans un premier temps, il conviendra d'étudier la place l'Ecole d'horlogerie dans la ville de Besançon ainsi que celle des jeunes filles dans cette dernière. Dans un second temps, nous nous intéresserons au statut des femmes dans l'enseignement technique et en particulier à l'Ecole d'horlogerie de Besançon puis nous nous intéressons à l'évolution du statut des femmes au sein de l'Ecole d'horlogerie après 1917.

Chapitre 1 :

**L'Ecole d'Horlogerie de Besançon et
l'enseignement technique**

1) L'école d'horlogerie de Besançon : une école masculine jusqu'en 1917

Dès le XVIII^{ème} siècle, Besançon se positionne comme l'une des premières villes dans le domaine de l'industrie horlogère. Malgré une prédominance d'ouvriers et ouvrières travaillant dans le domaine de l'horlogerie, aucune école n'existe pour former ces derniers. En effet, les différentes tentatives se sont clôturées par des échecs.

Ainsi, il convient de constater l'inexistence d'un dispositif de formation des jeunes horlogers et en parallèle une augmentation de la production horlogère. Ces aspects en apparence contradictoires permettent de constater que le métier était transmis oralement, au sein de familles sans normes véritablement écrites.

Toutefois, la création d'une école d'horlogerie est sollicitée afin de former non plus de simples ouvriers horlogers mais de véritables horlogers, qualifiés dans leur métier. Ainsi, en 1832, la chambre de commerce demande la création d'une école d'horlogerie à Besançon afin de former les jeunes garçons bisontins. Cette tentative s'est clôturée par un échec mais la proposition est finalement acceptée pour Morteau en 1836 (grâce à une initiative privée)¹⁵.

La population vivant de l'horlogerie à Besançon s'élève à près de trois mille cinq cent personnes tandis que la production annuelle (en or et en argent) est de quatre-vingt-quinze mille pièces en 1853 alors qu'elle n'était que de cinq mille sept cent en 1794. Cet essor amène ainsi Besançon à détenir quasiment le monopole de la fabrication des montres françaises, de ce fait, sur trois cent dix mille huit cent quarante-neuf montres produites, trois cent cinq mille quatre cent trente-cinq sont françaises¹⁶.

¹⁵ POUPART Laurent, *L'Ecole d'horlogerie de Besançon : Lycée Jules Haag, Doubs, Service de l'inventaire, Besançon : Région Franche-Comté, 2012.*

¹⁶ *Ibid.*

L'ouverture d'une école d'horlogerie devient donc de plus en plus nécessaire mais l'Etat ne souhaite pas apporter d'aides financières, la municipalité de Besançon doit donc fonder sa propre école.

Ainsi, le 10 février 1861, la création d'une école théorique et pratique d'horlogerie est votée par le conseil municipal de Besançon. Elle a pour objectif d'accueillir entre cent cinquante et deux cents jeunes garçons âgés au maximum de treize ans¹⁷.

L'école ouvre ses portes le 1^{er} février 1862, sept élèves sont scolarisés, suite aux souhaits du directeur, Constant Courvoisier, ils suivent deux heures d'enseignements théoriques et six heures trente d'enseignements pratiques par jour. Rapidement, le nombre d'élèves augmente, ainsi en 1864, trente-six élèves y sont déjà scolarisés¹⁸.

Lors de l'ouverture de l'école, le recrutement des jeunes filles est envisagé mais la proposition est rapidement écartée pour être de nouveau étudiée quelques années plus tard. Ainsi bien que les femmes travaillaient dans l'horlogerie en tant qu'ouvrières aux côtés des hommes, leur accès aux études afin de devenir des horlogères qualifiées ne semble pas encore envisagé dans les mœurs de l'époque.

Par la suite, George Sire prend la tête de la direction de 1864 à 1871. Il vise une autre finalité pour l'école en souhaitant former des élèves plus qualifiés. Il favorise donc l'enseignement technique au détriment du pratique. Ces mesures entraînent une baisse d'affluence, il est donc remplacé par Amet qui a son tour inverse la tendance en valorisant l'enseignement pratique¹⁹.

L'école d'horlogerie alors ouverte depuis seulement une dizaine d'année connaît des difficultés dans l'organisation des programmes dispensés. Les directeurs se succèdent et ne parviennent pas à harmoniser l'enseignement (entre théorique et

¹⁷ POUPART Laurent, *L'Ecole d'horlogerie de Besançon : Lycée Jules Haag, Doubs*, Service de l'inventaire, Besançon : Région Franche-Comté, 2012.

¹⁸ *Ibid.*.

¹⁹ *Ibid.*

pratique) que doivent recevoir les jeunes garçons fréquentant cette école. Par conséquent, après seulement dix années d'ouverture, les effectifs de l'école varie, oscillant entre des périodes de hausses et de baisses.

Afin de relancer la fréquentation de l'école, le recrutement est ouvert à l'échelle nationale en 1872, il permet ainsi de passer de soixante-quinze places disponibles à quatre-vingt-dix²⁰. En parallèle, afin d'accueillir les élèves ne résidant pas à Besançon, une convention est signée avec le lycée impérial (Lycée Victor Hugo actuel) pour accueillir les élèves à l'internat²¹. Les apprentissages dispensés à l'école semblent efficaces, ils permettent en effet aux jeunes garçons de devenir horlogers. Ainsi, les effectifs de l'école, à la vue de cette efficacité, augmente.

L'exposition universelle de Paris en 1889 reconnaît officiellement les valeurs de l'école bisontine.



**Source : Exposition universelle de Paris, 1889, Archives photographiques,
Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine**

²⁰ POUPART Laurent, *L'Ecole d'horlogerie de Besançon : Lycée Jules Haag, Doubs*, Service de l'inventaire, Besançon : Région Franche-Comté, 2012.

²¹ TOILLON Evelyne, *Besançon, ville horlogère, Parcours et Labeurs*, Editions Alan Sutton, 2000, p. 58.

Profitant de cette occasion, la municipalité appuyée par la chambre des commerces demande de nouveau la nationalisation de l'école, c'est-à-dire l'appartenance de l'école revenant à l'Etat plutôt que par la municipalité de Besançon. La proposition est refusée, néanmoins, l'Etat accorde une subvention annuelle.

Le décret de nationalisation est finalement signé par le Président Sadi Carnot le 22 juillet 1891, toutefois, la nationalisation demeure incomplète car il est impossible de construire un nouveau bâtiment. L'école demeure donc municipale²².

Par la suite, le directeur Auguste Fénon, participe à une mission d'étude concernant l'école dans laquelle il est conclu que Besançon fort de sa position, doit se moderniser et développer l'enseignement technique pour former des horlogers qualifiés. L'autre sujet de discussion est l'ouverture du recrutement de l'école aux jeunes filles ainsi que leur installation dans des locaux adaptés. Ce sujet est donc de nouveau discuté.²³

Cette discussion portant sur l'ouverture du recrutement de l'école d'horlogerie de Besançon aux jeunes filles a été réitéré à plusieurs reprises avant d'être accepté définitivement en 1917. Le fait que le sujet soit ainsi envisagé plusieurs fois reflète à la fois une évolution des états d'esprits de la société qui semble désormais accepter que la femme soit l'égale de l'homme dans le domaine professionnel en accédant aux mêmes métiers que lui. Les jeunes filles deviennent une nouvelle population de la société à former.

Néanmoins, cet acte semble avoir une autre portée, plutôt économique. En effet, comme il a été évoqué précédemment, les femmes n'étaient rémunérées que deux francs contre quatre pour les hommes. Cette différence de revenu était donc particulièrement profitable pour les entreprises qui embauchaient des ouvriers ayant les mêmes qualifications à moitié prix.

Suite à ces changements, l'agrandissement des locaux de l'école est nécessaire. L'architecte municipal propose alors plusieurs projets avant d'obtenir le choix final. Il

²² POUPART Laurent, *L'Ecole d'horlogerie de Besançon : Lycée Jules Haag, Doubs*, Service de l'inventaire, Besançon : Région Franche-Comté, 2012.

²³ *Ibid.*

rend finalement son projet en 1906, ce dernier est validé par le ministre en 1911. En attendant, le Grenier d'Abondance contenant 130 places d'atelier est aménagé et l'école est agrandie dans les annexes extérieures²⁴.

L'Ecole devient alors une des plus grandes écoles d'horlogerie du pays. Elle constitue un véritable symbole de la ville de Besançon avec des élèves scolarisés dans l'école originaire des régions limitrophes. Sa présence sur les cartes postales de la vie reflète l'importance qu'elle détenait au sein de la capitale comtoise.



Source : Carte postale Ecole Nationale d'Horlogerie, Ancien Grenier d'Abondance, dimensions 9x14cm, 1897 - 1903

²⁴ POUPART Laurent, *L'Ecole d'horlogerie de Besançon : Lycée Jules Haag, Doubs*, Service de l'inventaire, Besançon : Région Franche-Comté, 2012.

En parallèle, l'école obtient le 30 décembre 1910 de l'Etat une subvention annuelle de fonctionnement de trente mille francs²⁵.

Le nouveau directeur, Louis Trincano, à la tête de l'école de 1912 à 1944, construit un nouveau programme associant des visites d'usines et d'écoles professionnelles. Malheureusement ses initiatives sont stoppées avec l'éclatement de la première guerre mondiale²⁶.

Suite au conflit mondial amenant une chute de la production horlogère de Besançon, un nouveau décret est signé le 15 mai 1917 permettant l'admission des jeunes filles à l'école d'horlogerie avec l'aménagement des locaux du Saint-Esprit afin de pouvoir les accueillir convenablement. Cinquante-cinq ans après l'ouverture de l'école et la première discussion concernant le sujet, les filles sont admises à l'école d'horlogerie de Besançon.

²⁵ POUPART Laurent, *L'Ecole d'horlogerie de Besançon : Lycée Jules Haag, Doubs*, Service de l'inventaire, Besançon : Région Franche-Comté, 2012.

²⁶ Ibid.

2) La place des jeunes filles dans l'enseignement technique : vers l'ouverture du recrutement de l'Ecole d'Horlogerie aux jeunes filles

Durant le XVIIIème siècle, l'enseignement technique était la méthode privilégiée de transmission des métiers. L'arrêté du 13 prairial an II (1^{er} juin 1794) s'inscrit dans cet optique. Il prévoit de délivrer une prime de cent livres à chaque artiste formant un jeune français et cinq cent livres pour ceux formant une jeune fille²⁷.

Cet arrêté marque donc l'histoire de l'horlogerie bisontine car il favorise la formation des jeunes garçons français (les amenant petit à petit à remplacer les horlogers suisses). Il favorise également les jeunes filles par l'obtention d'une prime plus importante mais ce choix cache un autre objectif : l'intégration des horlogers suisses en France.

En effet, en formant les jeunes françaises, les maîtres suisses pourraient épouser leurs apprenties et ainsi s'intégrer plus durablement en France. Rapidement, cet objectif s'est vérifié, le 3 fructidor an III (20 août 1795), quarante horlogers suisses se sont mariés avec leurs apprenties²⁸.

Cet arrêté est donc à étudier à double niveau, en effet, il est sur un premier plan bénéfique pour les femmes qui accèdent aux métiers de l'horlogerie. Néanmoins, leur accès n'est pas permis véritablement pour leur ascension sociale mais pour servir à d'autres intérêts. De plus, il convient de noter que les femmes dépendantes de leur père puis de leur mari demeurent dans cette condition avec cet arrêté puisqu'elles sont rattachées à un intérêt masculin.

Un autre arrêté est à étudier, celui du 7 messidor an III (25 juin 1795). Il impose de former deux cents élèves par artiste et par an, il concerne à la fois les filles et les garçons. Il s'agit de la première loi égalitaire²⁹.

²⁷ TOILLON Evelyne, Besançon, ville horlogère, Parcours et Labeurs, Editions Alan Sutton, 2000, p. 29.

²⁸ Ibid, p. 32.

²⁹ Ibid, p. 35.

En effet, l'arrêté ne mentionne aucun effectif à la fois masculin et féminin, le sexe des apprentis semble donc indifférencié. Cet aspect reflète une évolution puisque jusqu'à présent lorsque des filles étaient incluses dans un dispositif quelconque, leur effectif était donné pour garantir cette inclusion. Cette précision dans les effectifs est caractéristique de la discrimination positive.

Par le fait, intégrer les filles en précisant qu'il doit y avoir à la fois des filles et des garçons parmi les apprentis ne reflète qu'en apparence de l'égalité. En effet, en précisant qu'il doit y avoir des filles parmi les jeunes apprentis revient à les catégorisées, l'égalité de ce type de décision n'est donc qu'une apparence. Ainsi cet arrêté représente la première vraie loi égalitaire puisque le profil des apprentis n'est pas précisé, il exprime donc l'évidence que les jeunes apprentis doivent être à la fois des filles et des garçons.

Cet arrêté est rapidement nuancé avec le nombre d'apprentis trop faible amenant les horlogers suisses à regagner leur pays.³⁰

Durant le XIXème siècle, l'enseignement technique se développe. En effet, les républicains placent l'enseignement au centre des dispositifs d'apprentissage. Ainsi, dès 1882, le ministère établit une loi apportant un cadre commun à toutes les écoles professionnelles, dix ans plus tard, l'enseignement technique est rattaché au Ministère du commerce avec ainsi la création deux ans plus tard d'une direction de l'Enseignement technique³¹.

Suite à ces mesures, l'enseignement technique public s'est développé. En 1881, il n'y avait que quelques unités tandis qu'en 1939, plus de deux cents cinquante établissements existent (des Ecoles Nationales Professionnelles ou des Ecoles Pratiques). Cette nouvelle filière est une véritable voie de promotion sociale pour les enfants issus de petites classes moyennes ou de milieux populaires³². Malgré l'arrêté du 7 messidor an II qui apporte une égalité dans les apprentis formés, durant le

³⁰ TOILLON Evelyne, Besançon, ville horlogère, Parcours et Labeurs, Editions Alan Sutton, 2000, p. 35.

³¹ LEMBRE Stéphane, *Histoire de l'enseignement technique*, La découverte, 2016, p. 84.

³² TROGER Vincent ; RUANO-BORBALAN Jean-Claude, *Histoire du système éducatif*, Que sais-je, Puf, 2005, p. 84.

XIXème siècle, l'enseignement technique demeure sexué. Les jeunes filles restent encore cantonnées uniquement à fréquenter les écoles primaires de leur village (1867 : loi Victor Duruy autorisant la création d'écoles de filles dans les communes de plus de cinq-cents habitants).

Ainsi au début du XXe siècle, près de soixante-dix mille élèves sont scolarisés dans l'enseignement technique dont seulement quinze mille filles³³. L'inégalité sexuelle demeure, elle se manifeste par une non scolarisation des jeunes filles ou bien des filières sexuées. De ce fait, les jeunes filles sont destinées essentiellement aux travaux d'aiguille et de broderie (il était essentiel de savoir coudre, repriser et broder dans les milieux populaires) alors que les garçons sont plutôt destinés au travail du bois et du métal.

L'enseignement technique évolue progressivement avec la mise en place d'une régulation de l'apprentissage avec la création d'un diplôme dès 1911 qui est intitulé CAP (certificat d'aptitude professionnelle) en 1919³⁴.

L'enseignement professionnel était donc à l'époque une véritable filière permettant l'ascension sociale. Bien que prisée par les garçons, elle leur demeurait majoritairement réservée.

Ainsi, l'ouverture du recrutement aux jeunes filles à l'école d'horlogerie constitue un véritable progrès dans la société du XXe siècle. Par ce changement, les écolières des milieux populaires ont accès à une véritable formation en vue d'un métier spécifique qui leur permettant ensuite de s'insérer sans difficulté dans la vie professionnelle.

Il s'agit donc d'un gage d'avenir, une porte ouverte contre le cercle familial auquel les jeunes filles populaires demeureraient majoritairement cantonnées.

L'année 1917 marque donc un véritable tournant pour l'Ecole d'horlogerie de Besançon qui ouvre son recrutement aux jeunes filles.

³³ LEMBRE Stéphane, *Histoire de l'enseignement technique*, La découverte, 2016, p. 85.

³⁴ TROGER Vincent ; RUANO-BORBALAN Jean-Claude, *Histoire du système éducatif*, Que sais-je, Puf, 2005, p. 85.

Le directeur de l'Ecole, Monsieur Louis Trincano évoque dans l'un de ces rapports datant du 8 mars 1917 l'intérêt qu'il porte à l'ouverture du recrutement de l'Ecole d'horlogerie aux jeunes filles. En effet, il évoque leur présence depuis fort longtemps dans les écoles d'horlogerie suisses qui possédaient des classes exclusivement féminines (section de sertissage et de réglage)³⁵ tandis que les métiers de monteurs de boîtes et graveurs leur était interdits jusqu'en 1785³⁶.

Louis Trincano identifie donc les jeunes filles comme un nouveau public à former, pour lui leurs capacités sont reconnues au sein de l'horlogerie suisse. Elles étaient néanmoins assignées à des filières spécifiques, cet aspect illustre l'idée selon laquelle les femmes n'étaient pas disposées à exercer les mêmes tâches que les hommes. Cet aspect se vérifie encore aujourd'hui avec des métiers plutôt sexués (par exemple routier et aide-soignante).

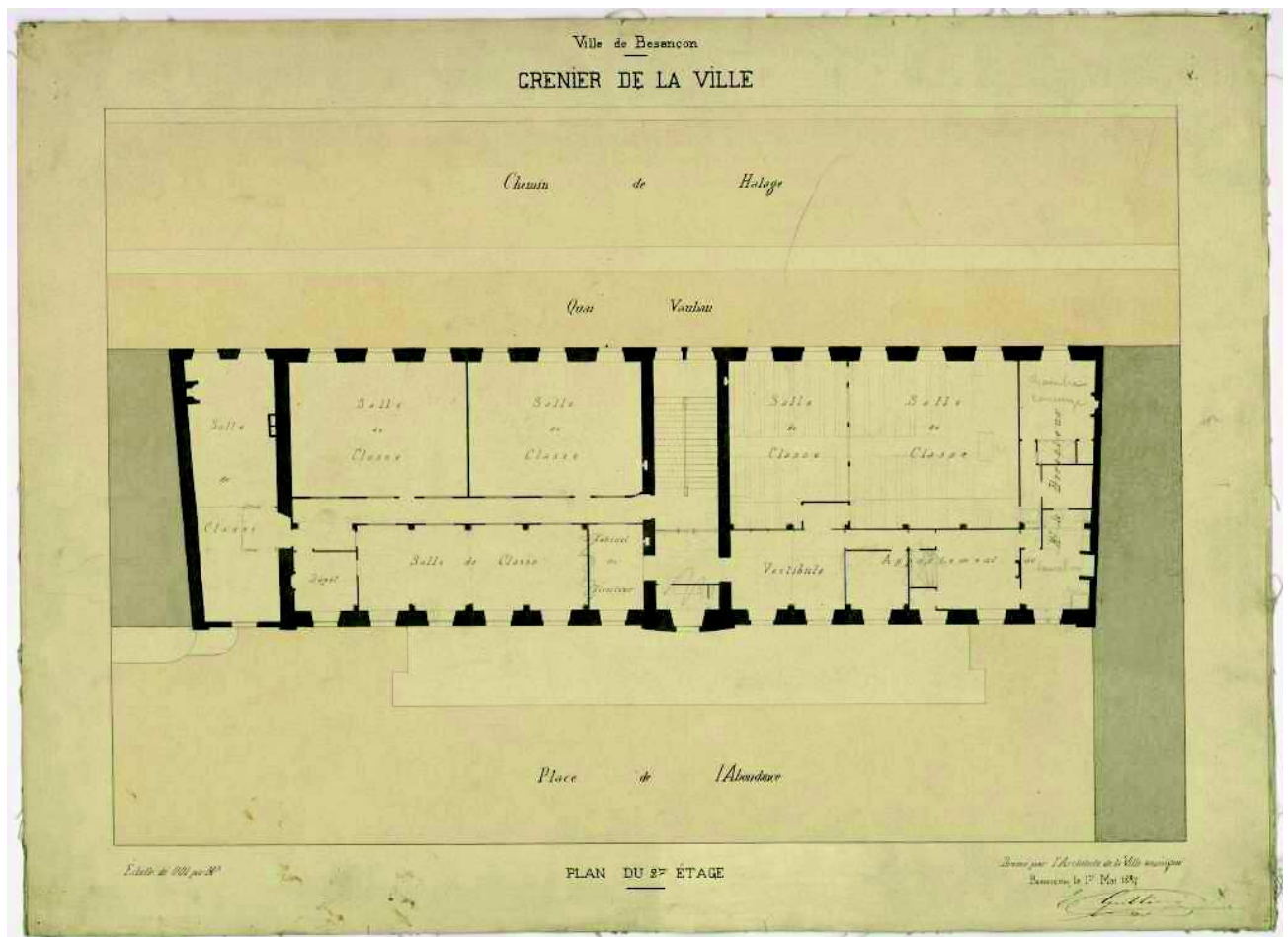
Ainsi, dès le 14 mars 1917, le directeur de l'Ecole, évoque dans un de ses rapports la demande qu'il a formulé au Préfet du Doubs concernant l'admission des jeunes filles. En attendant la validation du Préfet, il formule le souhait d'une admission immédiate provisoire des jeunes filles à l'Ecole. Ses propositions ont été envoyées au Syndicat de la fabrique pour être ensuite étudiées³⁷. Ce syndicat est destiné à l'industrie horlogère comtoise, il permet de défendre collectivement les entrepreneurs. En attendant la validation de la proposition, la ville de Besançon peut prêter une salle de l'Ecole au syndicat de la fabrique pour pouvoir ainsi débiter l'enseignement féminin.

L'aménagement de leurs futurs ateliers est envisagé au deuxième étage de l'école dans un atelier déjà présent de dix-huit places, la seule modification nécessaire pour le rendre indépendant étant la création d'une toilette. D'après le plan du bâtiment (ci-dessous), une partie entière pouvait leur être réservée afin qu'elles soient "autonomes" vis-à-vis du bâtiment, seul l'escalier serait ainsi en commun.

³⁵ Archives municipales de Besançon, Série 1R37, Rapport de monsieur le directeur, 8 mars 1917.

³⁶ FALLET Estelle, VEYRASSAT Béatrice, *Dictionnaire historique de la Suisse 2, Essor de l'horlogerie genevoise et expansion sur l'Arc jurassien*, 2015.

³⁷ Archives municipales de Besançon, Série 1R37, Rapport de monsieur le directeur, 14 mars 1917.



Source : Plan du deuxième étage de l'Ecole d'Horlogerie de Besançon, 65cm x 48,5, 1887, conservé aux archives municipales

Ainsi, bien que les garçons et les filles fréquentaient la même école, au sein de cette dernière une séparation est parfaitement appliquée afin que les filles aient des ateliers différents de ceux des garçons. Il convient de noter que néanmoins aucune différence de traitement ne s'appliquait entre les deux publics, simplement, la mixité n'est pas permise à l'époque. Ce principe a été officiellement supprimé en 1975-1976 lorsque la mixité devint obligatoire à la fois pour les écoles primaires et secondaires (bien qu'elle fût appliquée sans l'être officiellement dans les campagnes quelques temps auparavant).

L'ouverture du recrutement de l'école d'horlogerie aux jeunes filles a apporté un renouveau pour l'école mais en contre partie des dépenses puisque des travaux sont nécessaires afin d'accueillir convenablement les jeunes écolières à l'école.

En effet, en avril 1917, la création d'ateliers supplémentaires de jeunes filles est envisagée finalement par Monsieur le Directeur dans les bâtiments du Saint-Esprit³⁸. La proposition est validée le 19 avril 1917. Le montant de ce projet est estimé à quatorze mille Francs avec un bail de trente ans. Cependant, en attendant la fin des travaux (prévue pour le 1^{er} octobre 1917), l'accueil des jeunes filles est prévu provisoirement dans les ateliers déjà présents de l'Ecole³⁹.

De plus, l'ouverture du recrutement aux jeunes filles connaît un tel succès que dès le 1^{er} juin 1917, Monsieur Louis Trincano envisage la construction d'un internat pour ces dernières. Cette proposition (ainsi que d'autres concernant le personnel de l'Ecole) est adoptée provisoirement. Il convient de noter que le directeur envisageait également un internat pour les garçons mais que cette idée fut abandonnée suite aux difficultés financières que connaissait l'Ecole à cette époque⁴⁰.

L'admission des jeunes filles à l'Ecole d'Horlogerie de Besançon marque un véritable renouveau pour cette dernière mais elle suscite également en parallèle de nombreuses dépenses et de vives critiques.

En effet, une lettre de Monsieur le Ministre, Louis Lafferre, datant du 16 octobre 1917 évoque la décision de venir visiter les futurs locaux du Saint-Esprit dont l'emploi suscite des contestations. Suite à la visite du sous-secrétaire à l'enseignement technique, Gaston Vidal, en 1922, il est décidé avec la Sous-Commission d'Enseignement du Syndicat de poursuivre l'installation projetée en attendant la construction d'une nouvelle Ecole ou la surélévation du bâtiment actuel⁴¹.

L'agrandissement dans les bâtiments du Saint-Esprit étant particulièrement lent, le directeur, Louis Trincano précise dans un rapport datant du 30 décembre 1918, la mise en demeure adjudicataire par l'architecte municipal⁴².

³⁸ Archives municipales de Besançon, Série 1R37, Rapport de monsieur le directeur, 16 avril 1917.

³⁹ Archives municipales de Besançon, Série 1R37, Rapport de monsieur le directeur, 19 avril 1917.

⁴⁰ *Ibid*, Rapport de monsieur le directeur, 1^{er} juin 1917.

⁴¹ *Ibid*, Lettre de Monsieur le Ministre, 16 octobre 1917.

⁴² *Ibid*, Rapport de monsieur le directeur, 30 décembre 1918.

L'année 1917 constitue donc une année clé dans l'histoire de l'école d'horlogerie de Besançon avait l'ouverture du recrutement aux jeunes filles. Cet acte reflète une possibilité d'ascension sociale pour les jeunes filles qui parviennent ainsi à sortir de la sphère domestique en tant qu'épouse et mère de famille.

Mais cette ouverture a néanmoins été difficile puisqu'elle a suscité de nombreuses contestations ainsi que des aménagements représentant un certain coût financier. Les principales contestations reposaient sur le fond même de l'acte : permettre aux jeunes filles d'accéder à une école où jusqu'à présent seuls des garçons y étaient formés. Ces revendications reflètent les mœurs de la société de l'époque qui étaient encore majoritairement figés, le statut de la femme, pour la plupart des Français (y compris les femmes elles-mêmes) demeurait domestique, c'est-à-dire en tant qu'épouse et mère de famille.

En parallèle, la décision d'ouvrir le recrutement aux jeunes filles a nécessité la construction d'ateliers distincts puis par la suite d'un internat afin d'accueillir convenablement ces dernières. Cet aspect permet de voir que malgré l'ouverture des portes de l'école aux jeunes filles, la mixité n'était pas envisagée. Néanmoins, il convient de noter que la sous-commission de révision des programmes envisageait d'attribuer les travaux de réglage, de sertissage, posage d'aiguilles ainsi qu'un enseignement mixte de pivotage et d'achevage permettant ainsi de former les remonteuses.

Ainsi l'ouverture du recrutement de l'école d'horlogerie de Besançon aux jeunes filles constituent une véritable possibilité d'ascension sociale pour ces dernières leur permettant ainsi d'obtenir un métier qualifié, à l'égal des hommes.

Chapitre 2 :

L'ouverture du recrutement de l'Ecole d'Horlogerie aux jeunes filles : un gage d'avenir

1) Une évolution progressive du statut de la femme

Il convient d'évoquer la place des femmes dans la société du XIX^{ème} siècle. En effet, leur statut demeurait limité uniquement au cercle familial. Elles étaient donc éduquées pour devenir de "bonnes ménagères" ainsi, le « *Petit guide de la jeune fille* » proposé dans le Journal des Demoiselles (paru entre 1833 et 1922) apporte des conseils aux jeunes filles pour la gestion de la vie quotidienne : hygiène, santé, lectures, divertissements...⁴³

Cependant, Jules Ferry, affirme dans un discours en 1870 « *Réclamer l'égalité d'éducation pour toutes les classes, ce n'est pas faire que la moitié de l'œuvre [...], cette égalité [...], je la revendique pour les deux sexes* ». Il marque donc un coup d'arrêt au statut inférieur de la femme pour faire un pas vers l'égalité sexuelle. Dès lors, l'égalité d'éducation entre les filles et les garçons devient une priorité dans la société française.⁴⁴

Ainsi, dès 1881-1882, des écoles primaires gratuites et laïques sont créées. En parallèle des écoles normales et des collèges et lycées de jeunes filles ouvrent leurs portes. Ces établissements concernent essentiellement les classes moyennes permettant ainsi aux écolières de sortir de leur classe sociale et de s'élever dans la société. Elles y étudiaient les humanités modernes et passaient un diplôme après cinq années d'études⁴⁵.

La création de ces nouveaux espaces d'instruction apporte donc un nouveau souffle aux jeunes filles avec l'ouverture de nouvelles possibilités pour un nombre important d'entre elles (les classes populaires demeurant encore très peu concernées). Ainsi, la majorité des filles fréquente des écoles primaires (la plupart des communes au début du XX^e siècle détient une école de filles) et sont scolarisées jusqu'à douze ans. Pour celles qui le pouvait, les écoles primaires supérieures offraient trois années

⁴³ ROGERS Rebecca – THEBAUD Françoise, *La fabrique des filles, L'éducation des filles de Jules Ferry à la pilule*, Textuel, 2010, p. 10.

⁴⁴ *Ibid*, p. 10.

⁴⁵ *Ibid*, p. 19.

d'études supplémentaires, malgré tout, elles accueillaient deux fois moins de filles que de garçons en 1901-1902⁴⁶.

Ainsi, malgré les projets de Jules Ferry pour instruire les jeunes filles, ces dernières demeuraient encore majoritairement peu scolarisées. Dans une démarche d'unification des contenus entre les deux sexes, il propose des programmes identiques à l'exception d'exercices gymnastiques et militaires qui étaient uniquement dispensés aux garçons et des cours d'aiguilles pour les jeunes filles. Néanmoins, la pratique était plus éloignée de la théorie puisque les manuels illustraient parfaitement les rôles des futures filles : celui d'épouse et de mère⁴⁷.

De ce fait, au début du XXe siècle, l'évolution du rôle de la femme vers une égalité sexuelle demeure encore difficile. De plus, même si les ouvertures d'écoles de jeunes filles se multiplient, la mixité sexuelle semble encore totalement impossible dans les esprits de l'époque. Les seuls enseignements offerts aux fillettes demeurent donc encore basiques et sexués. L'enseignement technique demeurerait donc un domaine purement masculin excluant donc les jeunes filles.

Jusqu'en 1914, la place des femmes dans la société active demeurerait restreinte, ainsi, en 1914, elles étaient 7.7 millions d'ouvrières, principalement dans le secteur du textile et de l'alimentation. Avec l'éclatement de la guerre, elles remplacent les hommes et occupent donc des postes variés. Ainsi, à la campagne, elles remplacent les hommes xau champ tandis qu'à la ville elles sont serveuses de café, employées de banque, conductrices de tramway. Mais elles gèrent également les boutiques, les ateliers et beaucoup d'entre elles travaillent dans les usines pour préparer les munitions de guerre⁴⁸.

Cette intégration des femmes au sein de la vie active marque un tournant qui s'illustre en 1917 avec l'ouverture du recrutement de l'Ecole d'Horlogerie aux jeunes filles. Il s'agit d'une véritable avancée face à l'avenir des jeunes filles des milieux

⁴⁶ *Ibid*, p. 26.

⁴⁷ *Ibid*, p. 30.

⁴⁸ ROGERS Rebecca – THEBAUD Françoise, *La fabrique des filles, L'éducation des filles de Jules Ferry à la pilule*, Textuel, 2010.

populaires qui jusqu'à présent ne suivaient, au mieux, que l'instruction dispensée dans l'école primaire de leur village (qui les préparaient donc à devenir de "bonnes" épouses et de "bonnes" mères).

Il s'agit donc d'un véritable gage d'avenir pour les jeunes filles avec, à terme, un métier qualifié. Cette avancée dans la société active des femmes est profondément ancrée lors de la première guerre mondiale puisque les femmes remplacent leurs maris au travail et assume donc des tâches jusqu'alors exclusivement masculines.

Cette période marque en parallèle un mouvement national d'ouverture de l'enseignement technique aux jeunes filles. En effet, elles sont à présent admises à l'Ecole d'Horlogerie de Besançon, à l'Ecole centrale et à l'Ecole Supérieure Industrielle de Paris.

La fin de la première guerre mondiale marque le retour des femmes dans leur statut antérieur puisque les hommes reprennent les postes qu'ils avaient dû abandonner pour partir au combat. Néanmoins, malgré ce recul, les états d'esprit ont évolué. La place de la femme au sein de la société a évolué, les Français envisagent désormais les femmes comme des forces actives qui peuvent être utiles au travail.

Une lettre écrite par le directeur de l'Ecole, Monsieur Trincano datant du 2 mai 1917 et destinée au maire de Besançon précise que les modifications du règlement de l'école pour l'inclusion des jeunes filles (mais également les apprentis) a été approuvée par Mr le Préfet et envoyée au Ministère de l'Industrie et du Commerce à Paris. Ces modifications du règlement sont toutefois mineures, les conditions d'admission des filles étaient identiques à celles des garçons. En effet, aucune section ne semblait leur être nécessairement imposé.

En effet, au sein de l'Ecole d'Horlogerie, six filières mixtes sont proposées : l'horlogerie, le pivotage, l'achevage, le réglage, le repassage et la section du montage

de boîtes⁴⁹. La répartition des élèves au sein de ces filières reflète néanmoins une répartition plutôt sexuée.

Les conditions d'admission entre les filles et les garçons étaient en grande partie semblables. En effet, ils étaient admis dès leur quatorze ans même si toutefois des dispenses d'âge pouvaient être accordées par le directeur comme l'atteste certaines demandes de bourses avec des écoliers et écolières de seulement 13 ans. L'admission des élèves était ensuite validée par le préfet du Doubs.

D'après la liste d'admission à l'école en 1920 selon les filières, une seule élève s'est spécialisée dans l'horlogerie, quatorze élèves dans le pivotage avec parmi eux deux filles pour seulement deux garçons⁵⁰.

Huit élèves ont débuté dans la section de réglage, il s'agit uniquement de jeunes filles tout comme dans la filière du repassage avec seulement deux écolières. Enfin, dans la section montage de boîte figure sept élèves, uniquement des garçons.

En parallèle, trois élèves sont inscrits dans un cursus alliant plusieurs filières : Bussy Roger et Messelot Lucie qui sont à la fois dans les sections de montage et de démontage. Un autre élève est également inscrit dans les sections de démontage et remontage⁵¹.

Ainsi, nous pouvons noter que la section de réglage et de repassage semblent plutôt destinées aux jeunes filles tandis que celle de montage de boîtes aux garçons. En revanche, d'autres filières, notamment celle d'horlogerie, de pivotage, et d'achevage semblent égalitaires d'un point de vue des inscriptions.

Cependant, cette évolution est contestée, notamment par les conseils d'administration qui craignent les contacts dangereux des femmes aux métiers qui étaient auparavant masculins. La mixité sexuelle est donc désormais envisagée, attisant

⁴⁹ Archives municipales de Besançon, Série 1R37.

⁵⁰ Annexes, document 1, liste des élèves en 1920.

⁵¹ Archives municipales de Besançon, Série 1R99, inscriptions de l'année 1920.

ainsi la critique puisque les femmes, dans l'imaginaire collectif, demeurent visualisées comme des épouses et des mères. Cette première évolution vers l'avenir que détiennent les femmes reflète en amont les préoccupations autour de l'égalité sexuelle, aujourd'hui encore discutée.

2) L'essor de la fréquentation de l'Ecole d'Horlogerie suite à l'ouverture du recrutement aux jeunes filles en 1917

L'Ecole d'Horlogerie de Besançon était une des grandes écoles de la ville qui était ouverte aux enfants des milieux populaires. Néanmoins, en raison du manque de moyen des familles, des bourses pouvaient leur être attribuées afin de faciliter la scolarisation de leurs enfants⁵². Or cette scolarisation n'était jusqu'en 1917 uniquement destinée aux jeunes garçons, les filles étant encore cantonnées à un statut purement domestique.

Ainsi, dès 1918, les jeunes filles sont également concernées par des demandes de bourses afin de faciliter leur scolarisation à l'Ecole d'Horlogerie. Cette égalité d'accès aux bourses entre les filles et les garçons constituent un élément représentatif de l'égalité sexuelle qui s'installe progressivement dans la société française de l'époque. Les demandes de bourses étaient formulées généralement par les parents de l'écolière ou bien, par les grands-parents, les oncles ou les tantes (probablement suite à des raisons familiales).

Les demandes de bourses étaient codifiées par le montage d'un véritable dossier. Ainsi, une « Notice de renseignements » était à remplir, accompagnée d'une lettre expliquant la demande de la famille. Dans ce dossier, plusieurs informations y figuraient systématiquement : la situation familiale, les revenus de la famille ainsi que les autres revenus éventuels (biens immobiliers, rentes...), le prix du loyer ou dans le cas échéant, la valeur de la maison ou de l'appartement possédé par les parents. Il est également précisé si la famille possède encore des ascendants vivants qui détiennent une certaine fortune ou fournissant de l'argent aux parents de l'écolière⁵³.

A la fin de chaque dossier était mentionné l'avis concernant l'attribution ou non des bourses. L'ensemble des dossiers présents aux Archives municipales de Besançon détiennent la mention "favorable". L'absence de mention "non favorable" relève de

⁵² Archives municipales de Besançon, Série 1R94.

⁵³ *Ibid.*

deux possibilités : la non conservation des dossiers refusés ou bien l'éventualité qu'aucun dossier n'ait été refusé.

Les demandes de bourses pour des jeunes filles en 1918 sont nombreuses. Elles reflètent ainsi leur insertion à l'Ecole d'Horlogerie. Cet aspect est d'autant plus renforcé du fait que les demandes durant cette année sont majoritairement destinées à des jeunes filles, ainsi, vingt-deux demandes ont été faites en 1918 (filles et garçons indifférenciés) dont dix-sept pour des filles⁵⁴. La prédominance des demandes féminines exprime un désir d'autant plus fort de ces familles aux revenus limités de donner un avenir à leurs filles.

Plusieurs similitudes sont à constater entre les différents dossiers de bourses. Ils concernaient uniquement des jeunes filles bisontines, le recrutement était donc en 1918 fermé à la commune de Besançon. De plus, la plupart des demandes de bourses concernaient des écolières en première année à l'Ecole d'Horlogerie afin de couvrir les frais d'outillage. Cet aspect reflète le probable nécessité d'acheter un certain nombre d'outils afin de débiter sa scolarité à l'Ecole d'Horlogerie. Les jeunes filles étaient donc majoritairement âgées entre 13 et 15 ans.

La plupart des demandes émanent de parents pour leur fille, c'est le cas de Mr Boisson Joseph et de Mme Gauthier qui formulent une demande pour leur fille Yvonne, alors âgée de 14 ans. Leurs revenus ne sont que de sept francs par jour (seul le père de famille travaille en tant que manœuvre), ils ne pouvaient donc pas assumer les frais d'outillage de leur fille. Plusieurs autres familles figurent dans cette situation familiale, notamment Mr et Mme Vogelyeild, de professions cordonnier et concierge, ils formulent une demande de bourse pour leur fille Alphonsine. Mais aussi Mr et Mme Rozet, Mr et Mme Cyrode, Mr et Mme Cortey, Mr et Mme Terseur⁵⁵.

⁵⁴ Archives municipales de Besançon, Série 1R94.

⁵⁵ Archives municipales de Besançon, Série 1R99, Registre des demandes de bourses.

Au-delà de ces demandes majoritaires, quelques demandes ont été formulées par des veuves pour leur fille, c'est le cas de Mme Berthe Calame, veuve de guerre qui demande le 6 décembre 1918 une bourse pour sa fille, Andrée, âgée de 13 ans et demi. Couturière, elle ne percevait que 3 francs 50 par jour en moyenne et payait un loyer de 18 francs par mois et ne pouvait donc pas assumer la scolarisation de sa fille à l'école d'horlogerie⁵⁶. Une autre demande similaire est formulée par Mme Cornu pour sa fille Marguerite âgée de 13 ans et demi également et qui débute en première année à l'école d'horlogerie⁵⁷.

De même, certains veufs formulent des demandes pour leur fille ou leur fils. C'est le cas de Mr Grandvullemin Jules, chauffeur mobilisé qui perçoit un revenu de 2400 francs ainsi qu'une indemnité de cherté de vie de 1800 francs par an. Il perçoit également une économie sur le charbon de 1000 francs par an et une allocation pour ses deux enfants. Il formule une demande pour sa fille Marguerite âgée de 14 ans qui est élève serti-seuse en première année à l'école d'horlogerie⁵⁸.

D'autres demandes proviennent d'oncles et tantes pour leur nièce. Dans cet optique, Mr Baiotto Dominique a formulé une demande de bourses pour sa nièce, Bourcet Andrée. Ses revenus avec sa conjointe sont limités à environ 8 francs 50 par jour (en étant mobilisé à l'usine Haussmann) ainsi que l'allocation militaire d'un montant de 78 francs par mois. De plus, ils assument également leur fils et leur fille, Raymonde, scolarisée également à l'école d'horlogerie.

Une autre demande similaire est formulée par Mme Robardet. En effet, malgré son veuvage elle assume sa nièce, Teulet Germaine (âgée de 19 ans) qui est alors scolarisée en première année à l'école d'horlogerie. Elle accueille sa nièce car ses parents sont domiciliés à Chaux-de-fonds⁵⁹.

⁵⁶ *Ibid*, Registre des demandes de bourses.

⁵⁷ Archives municipales de Besançon, Série 1R99, Registre des demandes de bourses.

⁵⁸ *Ibid*.

⁵⁹ *Ibid*.

Parmi les différentes demandes de bourses de l'année 1918, il convient de noter celle de Mr Tournier Antoine et de son épouse Mme Dupain Esther. En effet, ils formulent une demande pour leurs deux filles. Tout d'abord, Cécile, âgée de 15 ans qui est en deuxième année à l'école d'horlogerie mais aussi pour Jeanne, âgée de 13 ans qui est en première année à l'école. Malgré une profession d'employé au crédit lyonnais, Mr Tournier ne pouvait assumer les frais engendrés par la scolarisation de ses deux filles.

La diversité des profils des familles demandant des bourses ainsi que le nombre de ces dernières (dix-sept durant l'année 1918) illustrent une volonté d'instruction pour ces jeunes filles afin, à terme, d'obtenir un métier qualifié et donc de sortir de leur condition sociale. L'Ecole d'Horlogerie représentait donc un gage d'espoir pour les milieux populaires du Doubs.

Il convient de noter qu'en parallèle de ces demandes de bourses féminines demeuraient des demandes pour les garçons. Notamment celle de Mr Seanzer Daniel Louis (employé au bureau des hypothèques) qui formule une demande de bourses pour son fils, Jules. Les revenus de la famille s'élèvent à 150 francs par mois et elle paye un loyer de 27 francs par mois ainsi que des contributions d'un montant de 28 francs. D'autres dossiers similaires sont à noter, notamment Mr Audry pour son fils Marcel⁶⁰. Seulement cinq demandes ont été formulées en 1918 pour des garçons.

Seulement vingt-deux demandes ont été formulées durant l'année 1918 mais elles concernent majoritairement les jeunes filles (dix-sept demandes contre cinq pour les garçons). Cette prédominance féminine exprime le succès remporté par l'ouverture du recrutement de l'école aux jeunes filles en 1917. Les familles semblent avoir saisi cette opportunité d'avenir, pour leur fille, leur nièce, leur petite-fille...

De plus, le fait que des demandes de bourses soient formulées montre parfaitement le profil du public fréquentant l'école, c'est-à-dire des milieux populaires

⁶⁰ Archives municipales de Besançon, Série 1R99, Registre des demandes de bourses.

aux revenus très modestes. La mise en place de bourses a donc permis à de nombreux enfants (et principalement des jeunes filles) d'obtenir une scolarité.

Durant les années suivantes, le registre des demandes des bourses confirme cette tendance. Bien qu'en 1919 aucun dossier de bourse n'ait été monté, en 1920, le montant total des bourses s'élève à trois mille six cent francs (avec des attributions de bourses individuelles de cinquante ou cent francs).

Chapitre 3 :

**Les conséquences de l'ouverture du
recrutement de l'école d'horlogerie aux jeunes
filles**

1) La mise en place de la mixité sexuelle

Poulain de la Barre disait déjà en 1674 « *L'esprit n'a pas de sexe* », les différences existants entre les deux sexes ne relèvent donc que de choix culturels, et de ce fait, la dépendance féminine aux hommes n'est qu'une conséquence de ce processus historique⁶¹.

Ainsi, L'Ecole d'Horlogerie de Besançon est novatrice par la scolarisation qu'elle propose aux enfants des milieux populaires ainsi qu'aux jeunes filles, dès 1917. Ces deux parties de la population jusqu'à présent délaissées deviennent une "nouvelle population" à instruire.

En effet, durant le XIX^{ème} siècle, la conception du rôle de la femme demeure associée à la sphère familiale, c'est-à-dire au mariage, la tenue d'un foyer et l'éducation des enfants. La scolarisation des jeunes filles a donc été entravée par un frein culturel. De plus, les femmes ne semblaient capables d'assumer que des tâches peu qualifiées (donc pour la plupart domestiques). De plus, en maintenant les femmes au foyer, elles ne pouvaient être influencées par la tentation ni la corruption, un frein moral existait donc. De ce fait, l'idée même de créer des écoles pour dans un premier temps alphabétiser les jeunes filles ne semble donc pas une priorité dans la société de l'époque⁶².

Au début du XX^{ème} siècle, la scolarisation des jeunes filles progresse mais l'offre demeure ségrégative puisque ces dernières demeurent cantonnées aux sections dites "féminines" (notamment dans le textile)⁶³. Leur scolarisation ne s'est donc pas effectuée au même rythme que celle des garçons ainsi que leur insertion professionnelle. En 1908, le baccalauréat leur est désormais accessible, il devient un véritable objectif pour beaucoup d'écolières.

⁶¹ JACQUET-FRANCILLON François, *Une histoire de l'école, Anthologie de l'éducation et de l'enseignement en France XVIII^e-XX^e siècle*, Retz, 2010.

⁶² LEMBRE Stéphane, *Histoire de l'enseignement technique*, La découverte, 2016.

⁶³ KNITTEL Fabien, CASTETS-FONTAINE Benjamin, *Le système scolaire en France du XIX^e siècle à nos jours*, Paris : Ellipses 2015.

La scolarisation des jeunes filles a donc progressé principalement au début du XXème siècle à la fois dans l'enseignement primaire, secondaire et technique. Néanmoins la mixité n'était encore pas envisagée, les écoliers et écolières suivaient donc des formations dans des lieux distincts.

L'ouverture du recrutement de l'Ecole d'Horlogerie aux jeunes filles constitue donc un pas vers la mixité sexuelle dans les lieux de scolarisation. De ce fait, l'école est pionnière face à cette mesure qui jusqu'alors n'était appliqué que dans les classes préélémentaires (depuis 1880) puisque le sexe ne constituait pas un frein en raison du jeune âge des enfants⁶⁴.

De ce fait, la barrière des genres persiste au début du XXème siècle. En effet, en 1923, 83% des garçons scolarisés en EPCI (école pratique du commerce et de l'industrie) suivent une spécialisation industrielle contre 58% pour les filles, sur cent-dix professions dites "manuelle", cent-trois sont occupés par des garçons et seulement sept par des filles.

L'Ecole d'Horlogerie de Besançon est donc une exception en permettant aux jeunes filles d'accéder à une formation technique, à l'égale des hommes. Les programmes de l'école ne mentionnant aucune différence spécifique entre les filles et les garçons, cette égalité semblait donc totale (même si toutefois certaines filières semblaient fréquentées plus par un sexe qu'un autre). Il s'agit d'une prémisse avant la loi de 1925 qui aligne les programmes entre les filles et les garçons.

Au-delà d'un programme identique qu'importe le sexe, l'Ecole d'Horlogerie installe une cohabitation des élèves qui suivent donc les différents cours ensembles. Cet aspect est particulièrement novateur vis-à-vis de la scolarisation à l'échelle nationale.

En effet, d'un point de vue national, la cohabitation demeure relativement marginale dans le second degré jusqu'à la fin des années 1950. Ainsi, la circulaire du 10 octobre 1966 évoque : « *La mixité est applicable dans les différentes sections*

⁶⁴ LEMBRE Stéphane, *Histoire de l'enseignement technique*, La découverte, 2016.

industrielles et commerciales des lycées et des collèges d'enseignement technique ». Les nouveaux CES (collèges d'enseignement secondaire) qui ouvrent leurs portes dans les années 1960 sont donc désormais mixtes. La mixité se développe également dans les écoles primaires jusqu'à devenir une norme dans les années 1970⁶⁵.

Liste des élèves de l'école nationale d'horlogerie ayant obtenu en 1921 le diplôme d'élève breveté (liste par ordre de mérite)⁶⁶	
Section d'horlogerie	Section de mécanique
Roech Louis, médaille d'argent	Senger Charles
Merle Marcel	Dunoyer Robert
Doyet Marie	Bietry Frédéric
Voynet Gaston	Kloetty Robert
Magnien Pierre	Rude Henri
Doyer Alphonse	Bessot Pierre
Jacotot Joseph	Barbier Gilbert
Bontems Jean	Riedo Gaston
Daley Paul	Meyer Lucien
Pourcelot Auguste	
Mamer Pierre	

Il convient néanmoins de noter que la mixité à l'Ecole d'Horlogerie a probablement mis quelques temps à s'appliquer, à l'image de la scolarisation à l'échelle mondiale. Ainsi, d'après la liste des élèves brevetés en 1921, dans la section d'horlogerie, une seule jeune fille y figure et aucune ne figure dans la section de mécanique. Ainsi, malgré la mixité permise, les filles demeurent peu présentes au sein

⁶⁵ LEMBRE Stéphane, *Histoire de l'enseignement technique*, La découverte, 2016.

⁶⁶ Archives municipales de Besançon, Série 1R95.

de ces deux filières, cet aspect montre l'inégalité existant entre les sections. En effet, certaines demeuraient réservées aux garçons tandis que d'autres aux filles.

Ces changements qui s'apparentent au premier abord à un mouvement d'égalité envers les femmes ne sont qu'au départ une réalité purement économique. En effet, faire fonctionner un établissement au lieu de deux est moins coûteux.

C'est ainsi qu'au fil des années, la mixité qui était au départ un principe essentiel dans la scolarité des jeunes français et françaises s'est progressivement effacé (grâce à sa mise en place effective dans la plupart des établissements d'enseignement français) pour laisser sa place à la problématique de l'égalité des chances.

De ce fait, aujourd'hui, la mixité sexuelle est ancrée dans les mœurs, elle s'inscrit comme un véritable principe républicain. Néanmoins, l'égalité n'est pas encore pleinement acquise. En effet, des inégalités demeurent notamment dans le choix des filières, ainsi les filles avouent ne pas s'orienter dans les filières scientifiques qui sont jugées comme masculines et à l'inverse les filières littéraires sont associées aux femmes.

L'ouverture du recrutement de l'Ecole d'Horlogerie aux jeunes filles constitue donc un acte précurseur face à ces nouvelles problématiques. En parallèle, la mixité s'installe au sein du professorat de l'école.

Liste des enseignants et enseignantes à l'Ecole d'Horlogerie en 1919 :

- **Mr Villerot** : maitre d'atelier, première année
- **Mr Quelos** : maitre d'atelier, deuxième année
- **Mr Ducommun** : cours de sertissage
- **Mr Humbert** : cours de gravure
- **Mlle Bion** : cours de pivotage
- **Mlle Matile** : cours de réglage⁶⁷

⁶⁷ Archives municipales de Besançon, Série 1R99, liste des professeurs de l'école en 1919.

Quatre enseignants sur six sont donc des hommes en 1919. Malgré cette supériorité numérique, cette liste des enseignants reflète l'ouverture de la société vers la mixité sociale puisqu'auparavant les professeurs de l'Ecole d'Horlogerie étaient uniquement des hommes. De même que dans la plupart des écoles de France, les enseignants ne travaillaient pas ensembles, ainsi les femmes travaillaient pour préparer la classe aux jeunes filles et les hommes pour les garçons, aucune cohabitation n'était donc envisagée du fait de la séparation des programmes et des établissements.

Cette ouverture du professorat aux femmes se vérifie également dans les années suivantes avec la mutation de certains enseignants au profit d'enseignantes ou encore par l'ajout de sections tenues par les femmes (notamment celle de repassage qui était tenue par Mme Faivre).

Ainsi, l'Ecole d'Horlogerie de Besançon est donc une pionnière dans le domaine de l'insertion des femmes dans la vie active en ouvrant tout d'abord son recrutement aux jeunes filles et donc en installant la mixité sexuelle chez les élèves et les professeurs mais aussi en répondant aux questions d'égalité sexuelle en proposant des contenus identiques entre filles et garçons.

2) Un renouveau pour l'école d'horlogerie

L'ouverture du recrutement de l'Ecole aux jeunes filles a provoqué plusieurs changements : à la fois vis-à-vis des femmes avec l'installation de la mixité sexuelle mais aussi vis-à-vis de l'école en elle-même.

Tout d'abord en observant les effectifs de l'école entre 1914 et 1917. Ainsi, dans la section des horlogers, en 1914, l'école compte un effectif total de quarante-quatre élèves alors qu'elle n'en compte plus que quatorze en 1917. Concernant les mécaniciens, la tendance n'est pas la même mais les effectifs progressent relativement peu, ainsi, en 1914 ils étaient quarante-trois tandis qu'en 1917 ils sont cinquante.

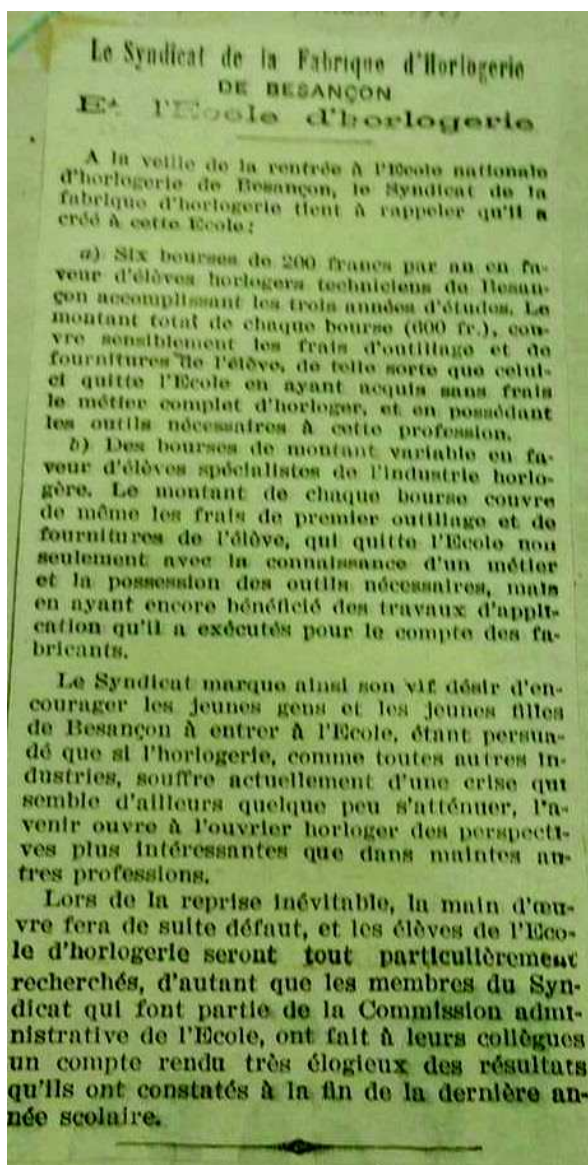
Ces chiffres semblent inquiétants concernant la situation de l'école en 1917 puisque sur ces deux sections confondues, en trois ans, l'école a perdu trente-trois élèves. De ce fait, l'ouverture du recrutement aux jeunes filles peut donc sembler en parallèle un moyen de préserver l'école de la fermeture qui à terme aurait pu être envisagée. La scolarisation des filles à l'Ecole d'Horloge apporte donc un renouveau à l'école mais également une sécurité quant à son maintien dans le temps.

De même, l'ouverture du recrutement de l'école aux jeunes filles a provoqué un renouveau pour cette dernière. Ainsi, en 1918 (un an après l'admission des jeunes filles à l'école), le directeur de l'école, Monsieur Louis Trincano envisage la nationalisation de l'Ecole. En octobre 1918, le Ministre s'exprime concernant ce sujet et précise que l'Etat participerait à 25% dans les dépenses de construction et assumerait les dépenses du fonctionnement.

Le projet fut néanmoins suspendu quelques temps comme le précise Monsieur Trincano dans un rapport datant du 13 novembre 1918. En effet, Monsieur Saillard, maire de la ville de Besançon, en a conclu à la vue des finances municipales que la réalisation du projet de nationalisation (avec la construction d'une nouvelle école qui

en découle) serait réalisée ultérieurement lorsque la situation financière sera plus favorable⁶⁸.

La nationalisation de l'école fut finalement prononcée par la loi du 31 décembre 1921 néanmoins, la loi fixe la nationalisation effective à compter du premier 1^{er} octobre 1921.



Article issu de la presse locale datant du 28 septembre 1921⁶⁹

⁶⁸ Archives municipales de Besançon, Série 1R95

⁶⁹ Ibid.

Cet article écrit à l'initiative des syndicats montre qu'à la veille de la rentrée de l'Ecole Nationale d'Horlogerie, la situation est difficile pour elle. Il incite vivement les jeunes gens et en particulier les filles à s'inscrire à l'école d'horlogerie pour obtenir un gage d'avenir.

Néanmoins, il précise que la situation est difficile pour l'école. Ces difficultés s'expliquent par la Première Guerre Mondiale qui est seulement terminée depuis trois années. En effet, durant le conflit, l'industrie horlogère était délaissée au profit d'industries profitables aux forces armées (armes et munitions). L'ouverture du recrutement aux jeunes filles en 1917 peut donc sembler une initiative afin de revaloriser l'école et augmenter ses effectifs. La nationalisation arrivant cinq ans plus tard, elle permet également un renouveau à l'école puisqu'elle n'est désormais plus financée par la municipalité (qui avait donc un budget plus restreint que l'Etat).

Ces changements marquent un renouveau pour l'école qui trois ans plus tard, en 1923, lance un projet de construction d'une nouvelle école.

L'emplacement de la nouvelle école est discuté, un premier projet sur l'Avenue d'Helvétie est finalement rejeté au profit du projet actuel délimité par l'Avenue Clémenceau (au nord), l'Avenue Villarceau (au sud) et la Rue Coste (à l'ouest). L'architecte en charge est Paul Guadet, il adopte finalement une architecture en V épousant la forme triangulaire de la parcelle⁷⁰. En parallèle l'école continue de se développer avec l'inauguration d'une section de bijouterie en 1928.

L'école est finalement inaugurée le 2 juillet 1933 par le Président Albert Lebrun.

⁷⁰ POUPART Laurent, *L'Ecole d'horlogerie de Besançon : Lycée Jules Haag, Doubs*, Service de l'inventaire, Besançon : Région Franche-Comté, 2012.

« Nous avons inauguré votre nouvelle Ecole d'Horlogerie et de Mécanique, elle est certainement le plus bel et le plus moderne établissement de l'Enseignement



technique. Nous avons admiré son ingénieuse organisation, l'outillage si complet de ses ateliers, où l'enseignement pratique pourra être donné avec sens et intelligence... » sont les paroles prononcées le président de la République lors de l'inauguration de l'école.⁷¹

**Carte postale, Besançon-les-Bains, Ecole Nationale d'Horlogerie, Edition
La Cigogne, 1931/1950**

Besançon détient dès lors une des plus grandes écoles d'horlogeries de France accueillant à la fois les filles et les garçons, l'architecture de l'école est spécialement conçue pour l'enseignement technique. Cependant, en raison de son succès, les locaux deviennent rapidement insuffisants, la construction d'un internat sur le terrain voisin est donc envisagée. L'école permet à Besançon de connaître un succès d'autant plus grand dans le domaine de l'horlogerie avant de chuter après la Deuxième Guerre Mondiale.

⁷¹ Archives municipales de Besançon, Série 1R94.

Conclusion

La ville de Besançon est donc marquée depuis le XVIIIème siècle par l'horlogerie. Au départ menée par des horlogers suisses, la ville s'est finalement dotée d'une école d'horlogerie afin de former les jeunes bisontins. Cette école, exclusivement masculine jusqu'en 1917 connu un essor dans les premières années avant de voir ses effectifs diminuer dès 1910.

Ainsi, en 1917, l'école ouvre son recrutement aux jeunes filles bisontines et plus largement de Franche-Comté. Cette décision permet aux femmes de sortir de leur condition et d'accéder à l'enseignement technique qui jusqu'à présent était un domaine masculin.

En effet, dans la société de la fin du XIXème siècle et du début du XXème siècle le statut des femmes était largement limité, elles étaient majoritairement cantonnées à une fonction domestique c'est-à-dire en étant des épouses et des mères de familles. La Première Guerre Mondiale a modifié le statut des femmes qui ont remplacé les hommes dans les différents milieux professionnels. En parallèle, l'ouverture du recrutement de l'école d'horlogerie aux jeunes filles en 1917 leur a permis de s'instruire et se former à un futur métier, à l'égale des hommes.

Cette mesure d'ouverture du recrutement aux jeunes filles constitue une des prémices face à la scolarisation dans le domaine technique à l'échelle nationale. En effet, l'enseignement technique était jusqu'à présent un domaine exclusivement masculin.

Rapidement, la fréquentation des jeunes filles à l'école d'horlogerie est constaté par les nombreuses demandes de bourses pour ces dernières. Les écolières sont scolarisées dans les mêmes cours que les garçons, il s'agit donc d'une des prémices de la mixité sexuelle dans les établissements scolaires. Au-delà de la mixité, aucune distinction de traitement n'est mentionnée entre les deux sexes, l'égalité était donc

établie entre les écoliers et écolières. Cette mesure est pionnière des préoccupations actuelles face à l'égalité sexuelle qui ne semble encore pas admise (notamment concernant le choix des filières d'enseignements et à terme des métiers qui demeurent pour certains sexués).

Néanmoins, au-delà du statut même de la femme qui a évolué grâce à leur accès à l'école d'horlogerie, ce changement a permis un véritable renouveau pour l'école. Tout d'abord grâce à l'essor des effectifs, dès 1918 car ces derniers étaient en baisse, à terme, une fermeture de l'école aurait donc pu être envisagée.

Trois années après l'ouverture du recrutement de l'école aux jeunes filles à lieu la nationalisation de l'école. Demandée depuis les années 1880, elle permet d'obtenir un financement plus important qui était jusqu'alors assumé par la municipalité. De plus, l'école détient désormais une portée nationale avec une notoriété à plus grande échelle.

Par la suite, en raison de ce succès, l'école s'agrandit avec l'ouverture d'un nouvel établissement dès 1933.

Ainsi, dès 1917 l'accès des jeunes filles à l'école d'horlogerie leur a permis de sortir de leur infériorité face aux hommes, cette mesure est l'une des premières dans le domaine de la mixité sexuelle qui petit à petit devint une norme pour ensuite laisser la place à la préoccupation de l'égalité sexuelle. Au-delà de l'évolution sur les femmes, la scolarisation des jeunes filles à l'école d'horlogerie a permis également de donner un renouveau à cette dernière en augmentant ses effectifs débouchant ainsi sur sa nationalisation et à terme l'ouverture d'une nouvelle école. L'âge d'or de l'horlogerie pris fin dès la fin de la Deuxième Guerre Mondiale avec un déclin progressif de ce domaine et la reconversion du bâtiment de l'école d'horlogerie qui devint le lycée technique d'Etat Jules Haag.

Répertoire des sources :

➤ Archives départementales du Doubs, Besançon :

- Série 11 04 PR1, *Groupe Ecole Nationale d'Horlogerie et de Mécanique de précision de Besançon.*
- Série BC 20 255, *Besançon Rapport sur l'école municipale d'horlogerie de Besançon, présenté à l'administration municipale, 1881*

➤ Archives municipales, Besançon :

- Série 1R94, *Ecole nationale d'horlogerie. Administration et organisation : Transformation en école nationale, convention avec l'état, décret du 22/07/1891 ; Règlements : textes et affiches, admission des élèves, modifications diverses ; Réorganisation et programme : décrets et études diverses. Constitution de la commission, rapports des délégués ; Dénomination de l'école, projet de dénationalisation ; Reconstruction : projet, correspondance entre la mairie, l'architecte, rapports et projets divers ; Travaux : éclairage, plans, réparations, devis, 1861-1948*

- Série 1L939, *Comptabilité, Ecoles primaires supérieures, Lycées, Ecole Horlogerie, mobilier scolaire, fourniture de livres classiques, instruction publique, récompenses des élèves des écoles, subventions des écoles*, 1917

- Série 1R37, *Ecole d'Horlogerie*, 1874-1938

- Série 1R95, *Ecole nationale d'horlogerie : Administration, commissions administratives, rapports, nomination des membres, procès-verbaux des délibérations, Rapports annuels de la Direction présentés au Préfet du Doubs, au Maire*, 1901-1955

- Série 1R97, *Ecole nationale d'horlogerie : Enseignement : Organisation, admission des élèves, programmes, cours ; Articles de presse ; création de cours ; Examens de fin d'année, distribution des prix, Discipline*, 1888-1950

- Série 1R99, *Ecole nationale d'horlogerie. Bourses, aides aux élèves. Dossiers de demandes, attributions, état de présence, remise de frais d'outillage, demandes d'exonérations ou de remboursement de rétribution scolaire, bénéficiaires du Don Monnot du Legs Bouvard, du Legs Klein*, 1901-1923,

- Série 1L1014, *Comptabilité, 1938, Ecole de Medecine, Jardin Botanique, Cours professionnels, Bibliothèques, Musées, Théâtre, Ecole d'Horlogerie*

- Série 3K2, *VISITES d'HOMMES d'ETAT et de MINISTRES (suite) - Visite du président de la République Albert LEBRUN.- visite de la cité universitaire Canot, inauguration de l'école d'horlogerie et de l'institut de chronométrie*

- Série 1R35, *Sociétés savantes, Ecoles des Beaux-Arts, école de musique, Ecole d'horlogerie*, 1870-1905

- Série 1R112, *Ecole de Chimie – 1921-1923- Faculté de droit – 1890-1923-Institut de Chronométrie – 1925-1928-Ecole Nationale d'Horlogerie-1861-1952, 1861-1952*
- Série 1R101, *Ecole d'horlogerie : divers : documentation sur l'horlogerie "guide pratique du Monteur de boîtes", "théorie de la boîte et des métaux précieux destinée aux apprentis boîtiers", "le Fabricant français", 1898-1953*
- Série 1R96, *Ecole nationale d'Horlogerie. Personnel : recrutement, concours, demandes d'emplois, candidatures pour différents postes, création de postes, traitements, indemnités, retraites, discipline..., 1901-1921*

Bibliographie :

➤ Ouvrages sur l'horlogerie française :

- BELMONT, Henry-Louis, *La montre : méthodes & outillages de fabrication du XVI^e siècle au XIX^e siècle : de la naissance de la montre à la période proto-industrielle*, Besançon : Cêtre, 1991
- DAUMAS Jean-Claude, *La mémoire de l'industrie, De l'usine au patrimoine*, Presses universitaires de Franche-Comté, Les cahiers de la MSH Ledoux, Intelligence territoriale, 2006
- DAUMAS Jean-Claude – LAMARD Pierre – TISSOT Laurent, *Les territoires de l'industrie en Europe (1750-2000), Entreprise, régulations et trajectoires*, Presses universitaires de Franche-Comté, Les cahiers de la MSH Ledoux, Intelligence territoriale, 2007

➤ Ouvrages sur l'horlogerie à Besançon :

- COURNARIE, Emmanuelle, *Approche socio-anthropologique d'une reconversion industrielle : de l'horlogerie aux microtechniques à Besançon*, 2011

- LAUSSEDAT Aimé, *Etude sur le développement de l'horlogerie dans le département du Doubs et en Suisse : Ecole d'horlogerie de Besançon*, Annales du Conservatoire Impérial des arts et des métiers de Neufchâtel, Paris, 1900

- MAYAUD Jean-Luc et HENRY Philippe, *Horlogeries, Le temps de l'histoire, (Neufchâtel-Besançon)*, Annales littéraires de l'université de Besançon, n°591, Série Historique n°10. 1993-1994

- MAYAUD Jean-Luc, *Besançon horloger, 1793-1914*, Musée du temps, 1994

- MUSEE DU TEMPS(Besançon), *L'horlo : l'Ecole d'horlogerie de Besançon*, Snoeck, 2013

- PERNEY Alexis, *L'implantation des horlogers suisses à Besançon de 1793 au début du consulat*, Neuchâtel : Impr. Wolfrath et Sperlé, 1989

- PERRON Charles-Alexandre, *Histoire de l'Horlogerie en Franche-Comté*, 1860

- PETITEAU Nathalie, *L'horlogerie des bourgeois conquérants*, Paris, Diffusion des Belles Lettres, Annales littéraires de l'Université de Besançon, 1994

- POUPART Laurent, *L'Ecole d'horlogerie de Besançon : Lycée Jules Haag, Doubs*, Service de l'inventaire, Besançon : Région Franche-Comté, 2012

- TOILLON Evelyne, *Besançon, ville horlogère*, Editions Sutton, Joué-Les-Tours, 2000

➤ **Ouvrages sur l'enseignement français :**

- JACQUET-FRANCILLON François, *Une histoire de l'école, Anthologie de l'éducation et de l'enseignement en France XVIIIe-XXe siècle*, Retz, 2010
- KNITTEL Fabien et CASTETS-FONTAINE Benjamin, *Le système scolaire en France du XIXe siècle à nos jours*, Paris : Ellipses 2015
- TROGER Vincent, *Histoire du système éducatif*, Que sais-je, Presses universitaires de France, 2005

Annexes

Annexe 1 : Liste des élèves inscrits à l'école d'horlogerie de Besançon en 1920

Liste des élèves établie le 20 juin 1920 :

- **Section d'horlogerie** : AUBERT Renée
- **Section de pivotage** : BERTHOMIER Alfred, BOISSON Yvonne, BOURQUIN Sully, CAMUS Angèle, CHANEY Anita, COEURDEVEY Edmond, CORNU Marguerite, GRAFION Marcelle, LEROUGE Marie Louise, MAURE Madeleine, PONE Jeanne, RACLE Odette, RENOUARD Simonne, TORTEY Yvonne,
- **Section d'achevage** : BILLEREY René, KOLLY Juliette, PASQUET Alice,
- **Section de réglage** : BOITEUX Léa, BOUCARD Suzanne, BRIAND Mélanie, DROZ Marie-Louise, LAMBERT Madeleine, MAUNY Madeleine, PETITCOLIN Raymonde, QUELOS Marcelle,
- **Section de repassage** : BONNEFOY Marcelle, SAINT-VOIRIN Suzanne,

- **Section de montage de boîtes** : ECKERT Georges, GREINER Georges, MAURICE René, PARIS Edmond, PARET Gilbert, ROUSSELOT Maurice, TISSERAND Paul,

Elèves avec des filières particulières : BUSSY Roger (montage et démontage), MESSELOT Lucie (montage, démontage), VERMOT-GAUCHY Maurice (démontage et remontage)

Annexe 2 : Montres du XIXème siècle, fabriquées dans la Fabrique Bisontine de Laurent Mégevand, photographie d'Yves Sancey, collection du musée du temps, Besançon



Résumé :

L'année 1917 marque une année importante pour l'école d'horlogerie de Besançon avec l'ouverture de son recrutement aux jeunes filles. En effet, cet acte marque un renouveau pour l'école qui voit ses effectifs augmenter mais également la nationalisation de l'école dès 1921 puis la création d'une nouvelle école quelques années plus tard. En parallèle, cette mesure soulève les problématiques de l'égalité sexuelle ainsi que la mixité sexuelle dans les lieux scolaires.

Mots clés : Horlogerie, filles, 1917, Besançon, mixité sexuelle.